

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

ARRONDISSEMENT DE SAINT OMER

Conseil Municipal
du 26 mai 2016 à 19 h 30
- - - COMPTE RENDU - - -

L'an deux mille seize, le vingt six mai à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM s'est réuni en séance ordinaire à la salle du conseil de la mairie de TATINGHEM, sous la présidence de Monsieur Bertrand PETIT, Maire en suite de convocation du vingt mai deux mille seize.

Etaient présents : M. PETIT Bertrand, M. LOUF Gilles, M. CHOQUET Anicet, Mme MERIAUX Marie, Mme JAUSS Marie-Thérèse, M. HOLLANDER Jean-Paul, Mme LEVRAY Dorothee, M. HAU Bernard, Mme LAMOTTE Marie-Agnès, M. TILLIER Patrick, Mme GODART Christelle, M. HILMOINE Michel, Mme LAGACHE Valérie, M. LEMARIÉ Jean, M. BIZET Georges, M. MALADRY Jean-Paul, M. GAUTRIN Frédéric, Mme GUYOT Anne-Marie, M. BÉE Jean-Claude, M. SANTRAIN Didier, M. HAU Dominique, Mme LEFEBVRE Sylviane, Mme CHAMPENOIS Frédérique, M. FERARE Hervé, Mme GRESSIER Cathy, M. YVART Eric, Mme MILON Sophie, M. FOULON Franck, M. LHOMEL Didier, M. CAILLIAU Vincent, Mme GODIN Virginie, Mme DECLOITRE Lydie, Mme METEYER Marie-Claire, Mme MILBLED Virginie, M. CHILOUP Arnaud, Mme DOS SANTOS ALVES Séverine, M. DESFACHELLES Mathieu.

Excusés : M. SANNIER Alexandre, Mme BELPALME Sylvie, M. GRUSON Franck qui ont respectivement donné pouvoir à M. LOUF Gilles, Mme GODART Christelle et M. CHOQUET Anicet.

Absents : Mme GUYOT Anne-Marie.

Secrétaire de séance : Mme NACINOVI Séverine, M. COURTIN Xavier, Mme PETITPRÉ Claire et Mme BOULAINGHIER Lucile.

La séance est ouverte à 19h30.

Le quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.



JEUNESSE

DCM N°2016-05-48 - COMMUNE DELEGUEE DE TATINGHEM – ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ETE 2016

Après avoir pris connaissance des conditions d'organisation de l'ACM d'été 2016 par la commune déléguée de Tatinghem, le Conseil approuve l'ouverture d'un accueil collectif de mineurs du 7 juillet 2016 au 5 août 2016.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

DCM N°2016-05-49 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – COMMUNE DELEGUEE DE TATINGHEM

Vu le compte de gestion dressé par le comptable public et l'exécution conforme du compte administratif pour la commune de Tatinghem au titre de l'exercice 2015 pour les montants suivants :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 242 060 €	1 337 908€
Section d'investissement	411 940 €	362 585 €
TOTAL	1 653 551 €	1 700 494 €

Le CA 2015 de la commune de Tatinghem est adopté par le conseil municipal.

Adopté à la majorité avec 4 contre
(Franck FOULON, Hervé FERARÉ, Mathieu DESFACHELLES et Virginie MILBLED)
Gilles LOUF ne prend pas part au vote

FINANCES

DCM N°2016-05-50 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – COMMUNE DELEGUEE DE SAINT-MARTIN-AU-LAËRT

Vu le compte de gestion dressé par le comptable public et l'exécution conforme du compte administratif pour la commune de Saint-Martin-au-Laërt au titre de l'exercice 2015 pour les montants suivants :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 479 905 €	3 619 320 €
Section d'investissement	1 137 343 €	1 006 374 €
TOTAL	4 617 248 €	4 625 695 €

Le CA 2015 de la commune de Saint-Martin-au-Laërt est adopté par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

Bertrand PETIT ne prend pas part au vote

FINANCES

DCM N°2016-05-51 – BUDGET ANNEXE ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – COMMUNE DELEGUEE DE TATINGHEM

Vu le compte de gestion dressé par le comptable public et l'exécution conforme du compte administratif du budget annexe ACM de la commune de Tatinghem au titre de l'exercice 2015 pour les montants suivants :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	62 377 €	60 861 €
Section d'investissement	€	€
TOTAL	62 377 €	60 861 €

Le CA 2015 du budget annexe de Tatinghem est adopté par le conseil municipal.

Adopté à la majorité avec 4 contre

(Franck FOULON, Hervé FERARÉ, Mathieu DESFACHELLES et Virginie MILBLED)

Gilles LOUF ne prend pas part au vote

FINANCES

DCM N°2016-05-52 – AFFECTATION DES RESULTATS

Vu la présentation des compte des deux communes pour l'exercice 2015, le conseil décide de procéder à l'affectation consolidée des résultats comme suit :

179 873,45	au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)
53 874,34	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Adopté à l'unanimité

FINANCES

DCM N°2016-05-53 – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°1

CONSIDERANT qu'il convient de procéder aux modifications budgétaires pour ajuster le montant repris au titre de l'excédent reporté conformément à l'affectation de résultats, le Conseil approuve la Décision Modificative proposée en section de fonctionnement du budget principal :

6251	DF	- 1515,00
002	RF	- 1515,00

Adopté à l'unanimité

FINANCES

DCM N°2016-05-54 – CIMETIERES – TARIFS COMMUNAUX DES CAVEAUX ET DES PORTES DE COLOMBARIUM

Afin de pouvoir continuer à procéder à la pose et à la revente de caveaux dans les cimetières communaux ainsi qu'à la pose d'un colombarium, le Conseil accepte de fixer les redevances correspondantes.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

DCM N°2016-05-55 – ASSOCIATION WATTEN CASSEL ORGANISATIONS DIVERSES – DEMANDE DE SUBVENTION

Considérant le caractère légitime de la demande de l'association WCOD dans le cadre de l'organisation de la course les FOULEES DU NARD, le conseil accepte de verser à l'association une subvention de 480 €.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

DCM N°2016-05-56 – SUBVENTION 2016 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Considérant la nécessité de verser une subvention d'équilibre au budget du CCAS pour ses dépenses de fonctionnement et conformément au budget primitif 2016, le conseil approuve le versement d'une subvention de 46 000 €.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

DCM N°2016-05-57 – AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE – ACCEPTATION D'UNE SUBVENTION DEPARTEMENTALE

Suite à des travaux de voirie réalisés par la commune de Tatinghem en 2015, le conseil accepte le versement par le Département d'une subvention de 15 000 € à cet effet.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

DCM N°2016-05-58 – BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

Comme l'impose le Code général des collectivités Territoriales aux communes de plus de 3500 hbts, le Conseil Municipal prend acte de l'état néant qui sera annexé au compte administratif 2015 de la commune de SAINT MARTIN AU LAERT.

Le conseil prend de ces informations

FINANCES

DCM N°2016-05-59 – COMMUNE DELEGUEE DE TATINGHEM – TARIFS DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM) D'ETE

Suite à l'organisation d'un ACM par la commune déléguée, le conseil valide la grille tarifaire proposée pour l'accueil de loisirs été 2016.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

DCM N°2016-05-60 – COMMUNE DELEGUEE DE TATINGHEM – ACM D'ETE – TARIFS DE DEPART EN CAMPING

Dans le cadre des activités proposées durant l'ACM d'été, le conseil approuve la participation demandé des familles selon la grille tarifaire définie.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

DCM N°2016-05-61 – COMMUNE DELEGUEE DE TATINGHEM – ACM ETE 2016 – REMUNERATION DES ANIMATEURS

Vu la nécessité d'assurer le fonctionnement de l'Accueil Collectif de Mineurs pendant les « grandes vacances », dans le respect des quotas réglementaires d'encadrement, le Conseil autorise le recrutement conforme des animateurs et fixe les conditions de leur rémunération.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

DCM N°2016-05-62 – COMPLEMENT DE REMUNERATION – MAINTIEN DE LA PRIME DE PRESENCE ANNUELLE

Suite à la fusion des communes et vu les textes applicables en la matière, le Conseil émet un avis favorable au maintien du complément de rémunération que représente la prime de présence pour l'ensemble du personnel de statut de droit public.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

DCM N°2016-05-63 – INSTITUTION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX (CATEGORIE A - FILIERE ADMINISTRATIVE) PERCEVANT LA PFR (PRIME DE FONCTIONS ET DE RESULTATS)

Compte tenu de l'abrogation des textes instituant la PFR pour les cadres A, le Conseil accepte d'instituer la RIFSEP composé d'une part fonctionnelle mensuelle et d'une part facultative annuelle.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

DCM N°2016-05-64 – DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CNAS

Compte tenu de la création de la commune nouvelle, le conseil décide de désigner Jean LEMARIE comme délégué du CNAS pour représenter les élus à l'Assemblée Générale.

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

DCM N°2016-05-65 – CASO - MODIFICATION STATUTAIRE – SENTIERS DE RANDONNEE – PRISE DE COMPETENCE « ELAGAGE, FAUCHAGE, BALISAGE DES SENTIERS DE RANDONNEE D'INTERET COMMUNAUTAIRE »

Vu l'intérêt pour la Communauté d'Agglomération de St Omer de modifier ses statuts relatif à la prise de compétence « *Elagage, Fauchage, Balisage des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire* », le Conseil émet un avis favorable.

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

DCM N°2016-05-66 – PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Président informe le conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations conformément aux dispositions du CGCT lesquelles concernent les affaires suivantes :

- Contrat de maintenance des portes automatiques de la Maison du Rivage
- Contrat d'assurance statutaire pour le personnel communal
- Convention entretien des massifs et espaces verts avec le CAT.
- Délivrance de concessions dans les cimetières.

**L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 20H30**